

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00482 Numéro SIREN : 894 546 522 Nom ou dénomination : A.B.S. SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/014201

14201

A.B.S SECURITE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 78 rue de la République
83210 SOLLIES-PONT
RCS TOULON 894 546 522

PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 09 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 09 juin à 10 heures,

Monsieur Abel BAULLAH associé unique et Président de la SASU A.B.S SECURITE,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- l'affectation du résultat de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- l'approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,
- l'approbation de la rémunération de la gérance,
- la délégation de pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 26 268.01 euros.

Il approuve également les opérations traduites des ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Au poste « Réserves légales » 200 euros
- Au poste « Dividendes Bruts » 25 714 euros
- Au poste « Report à nouveau » 354.01 euros

La société décide de procéder à une distribution de dividendes de 18 000 euros Net par associé.

Le poste « Report à nouveau » d'un solde initialement nul est donc porté créditeur à 354.01 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

A.B

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code du Commerce, l'associée unique approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice entre la Société et la Présidence ainsi celles qui se sont poursuivies, à savoir :

Au titre des conventions poursuivies : l'associé unique approuve l'existence dans les comptes de la Société d'un compte courant associé non rémunéré d'un montant de 1 476.77 euros au 31 décembre 2021 détenu par Monsieur Abel BAULLAH.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération brute annuelle, hors charges déductibles, allouée à la Présidence pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant brut de 5 886.78 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations pour procéder aux formalités de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Abel BAULLAH

Le Président



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 08032021		et clos le 31122021		Régime simplifié d'imposition		☒	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
A.B.S. SECURITE				78 RUE DE LA REPUBLIQUE			
SIRET 8 9 4 5 4 6 5 2 2 0 0 0 1 8				83210 SOLLIES-PONT			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
SIRET							
B ACTIVITE							
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		30 903		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%							
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-90)							
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre							
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom			
				NIF			
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom			
				NIF			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐		Si oui, indication du logiciel utilisé			
				CEGID			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
BONNEIL & ASSOCIES 424 RUE DE LISBONNE ESPACE CORALIA - BATIMENT A 83500 LA SEYNE SUR MER Tél: 04.94.71.46.76				83500 LA SEYNE SUR MER Tél : 04 94 71 46 76 Fax : 09 70 32 41 52 email : bonneil.associates@orange.fr Siret : 535 093 206 00012 APE : 6920 Z			
CGA/OMGA		Viseur conventionné		Cocher la case correspondante		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 3/5/22. Lieu: SOLLIES-PONT			
				Qualité et nom du signataire:			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF)				CERTIFIÉ CONFORMÉ			

**N° 2065 bis
2022**

13 - REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MONS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	18 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <u>A.B.S. SECURITE</u>				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise <u>78 RUE DE LA REPUBLIQUE</u>				<u>83210 SOLLIES-PONT</u>	
Numéro SIRET * <u>8 9 4 5 4 6 5 2 2 0 0 0 1 8</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 0</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>0</u>	
				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	Exercice N-1 clos le <u>0 0 0 0 0</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	433	1 692
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	433	1 692
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
		{ Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	44 849	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	44 849	
	Total général (I+II)	110	112	433	46 541
PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	26 268		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	28 268		
	Provisions pour risques et charges	Total II 154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	210		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 1 477)	172	18 069		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	18 273		
	Total général (I + II + III)	180	46 541		
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302, Section A du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A.B.S. SECURITE</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				3 1 1 2 2 0 2 1		0 0 0 0 0			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218	73 962				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	178				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	74 140				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
Variation de stock (marchandises) *				236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
Autres charges externes *		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	11 825				
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	504				
Rémunérations du personnel *				250	25 241				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 234				
Dotations aux amortissements *				254	433				
Dotations aux provisions				256					
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
		Total des charges d'exploitation (II)			264	43 237			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	30 903				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers			280				
	Produits exceptionnels			290					
	Charges financières			294					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *			306	4 635				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	26 268			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	26 268	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-not)			324	4 635				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44, section A)	986		987		138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, section A)		981		989					
Divers (44, section A)		345		344					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
Zone franche urbaine (44 octies A)				127					
Jeune entreprise innovante (44, section A)				991					
Investissements outre-mer				346					
Crédence due au report en arrière du déficit				993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	30 903	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	30 903	372			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A.B.S. SECURITE

31/12/2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

[illegible][illegible]

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>A.B.S. SECURITE</u>										Néant ☐ *						
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
		Autres	410		412		414		416							
		Terrains	420		422		424		426							
		Constructions	430		432		434		436							
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446							
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456							
		Matériel de transport	460		462		464		466							
		Autres immobilisations corporelles	470		472	2 125	474		476	2 125		2 125				
		Immobilisations financières	480		482		484		486							
TOTAL			490		492	2 125	494		496	2 125		2 125				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Immobilisations corporelles		Fonds commercial	495		497		498		499							
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506							
		Terrains	510		512		514		516							
		Constructions	520		522		524		526							
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536							
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546							
		Matériel de transport	550		552		554		556							
		Autres immobilisations corporelles	560		562	433	564		566	433						
	TOTAL			570		572	433	574		576	433					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme					
									⑤		19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579				Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

CERTIFIÉ CONFORME
ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A.B.S. SECURITE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déduit au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 792
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	749
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copie Quadern

Dossier N° T01750 en Euros.

BONNEIL & ASSOCIES

CERTIFIÉ CONFORME
ORIGINAL

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : A.B.S. SECURITE

31/12/2021

Détail des Autres ImputationsCERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER			570.48
31/12/2021 EI TAXE APPRENTISSAGE		22.31	
31/12/2021 EI FORMATION PROF CONTINUE		548.17	
			CERTIFIE CONFORME ORIGINAL

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 10		Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692		1 692	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	2 125		2 125	
28183000 AMORTISSEMENT MAT DE BUREAU	433		433	
TOTAL I	1 692		1 692	
DISPONIBILITES	44 849		44 849	
51200000 LCL CPTE N° 071646R	44 616		44 616	
53000000 CAISSE	233		233	
TOTAL II	44 849		44 849	
TOTAL GENERAL	46 541		46 541	

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

CERTIFIED CONFORME

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 10	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	73 962		73 962	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	73 962		73 962	
AUTRES PRODUITS	178		178	
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	1		1	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	177		177	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	74 140		74 140	
AUTRES CHARGES EXTERNES	11 825		11 825	
60632000 PETIT MATERIEL	101		101	
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	614		614	
60680000 autres matières et fournitures	596		596	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	967		967	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	35		35	
62260000 HONORAIRES	1 425		1 425	
62300000 PUBLICITE PUBLICATIONS	1 875		1 875	
62340000 CADEAUX CLIENTELE	258		258	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	148		148	
62570000 RECEPTIONS	5 487		5 487	
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	317		317	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	504		504	
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	172		172	
63330000 FORMATION PROF CONTINUE	332		332	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	25 241		25 241	
64100000 SALAIRES BRUTS	25 241		25 241	
CHARGES SOCIALES	5 234		5 234	
64510000 URSSAF	3 651		3 651	
64535000 RETRAITE	770		770	
64540000 POLE EMPLOI	813		813	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	433		433	
68112000 DOTATIONS IMMOS CORPORELLES	433		433	
AUTRES CHARGES	0		0	
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	43 237		43 237	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	30 903		30 903	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 635		4 635	
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	4 635		4 635	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	26 268		26 268	
CERTIFIE CONFORME ORIGINAL				